The background of the entire page is a light blue color with dynamic water splashes and droplets in various shades of blue and green, creating a sense of movement and freshness.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2015

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin... »



SOMMAIRE

- ▶ TERRITOIRE ET COMPÉTENCES p. 4-5
- ▶ GOUVERNANCE ET ORGANISATION p. 6-7
- ▶ BILAN FINANCIER ET DÉCISIONS p. 8-9
- ▶ SCHÉMA DÉPARTEMENTAL AEP p. 10-11
- ▶ RESSOURCE EN EAU p. 12-13
- ▶ APPUI TECHNIQUE p. 14-15
- ▶ PERSPECTIVES p. 16





ÉDITO

2015 restera une année charnière pour notre Syndicat Départemental de l'eau.

Après trois années de concertation, l'action menée par Michel THOURY avait permis, en 2012, la création d'une structure vouée à compléter et à renforcer les actions des nombreuses collectivités actrices de l'eau potable dans notre département.

Après deux années d'existence, un bon équilibre avait été atteint et les premiers résultats étaient probants dans les différents domaines d'actions du SDeau50 : démarches liées aux aires d'alimentation de captages, actualisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable, appui technique et administratif aux collectivités, études spécifiques...

La disparition soudaine de Michel THOURY le 17 février 2015 a provoqué beaucoup de tristesse et un immense vide. Son esprit visionnaire, son dynamisme, son implication, ses convictions, ses capacités fédératrices... lui avaient permis de construire des bases solides pour notre syndicat mais beaucoup restait à faire.

Vous m'avez accordé votre confiance pour assumer la lourde tâche de lui succéder et je vous en remercie. Le SDeau50 est la dernière oeuvre de Michel THOURY dans le domaine de l'eau. Mon unique objectif est de poursuivre sa construction et de travailler à vos côtés pour relever les défis qui nous attendent.

Ces derniers ne se sont d'ailleurs pas faits attendre puisque nous avons été confrontés dès la fin du premier semestre 2015 à la Loi NOTRe et à la problématique du devenir des collectivités actuellement gestionnaires de l'eau potable.

Une large majorité d'élus actuellement responsables de la gestion de l'eau potable a souhaité que le SDeau50 poursuive son évolution, en le dotant d'une compétence à la carte portant sur la totalité du circuit de production et de distribution de l'eau potable. Cette évolution permet le maintien de l'exercice de cette compétence au sein d'une structure dédiée au métier de l'eau potable.

En travaillant l'évolution statutaire du SDeau50, nous avons souhaité, à l'image de ce qui existe dans d'autres départements, construire une organisation répondant aux objectifs de la Loi NOTRe, évitant le démantèlement de la logique technique qui existe actuellement dans les structures en charge de l'eau potable, alliant le maintien du service de proximité et la mutualisation des compétences.

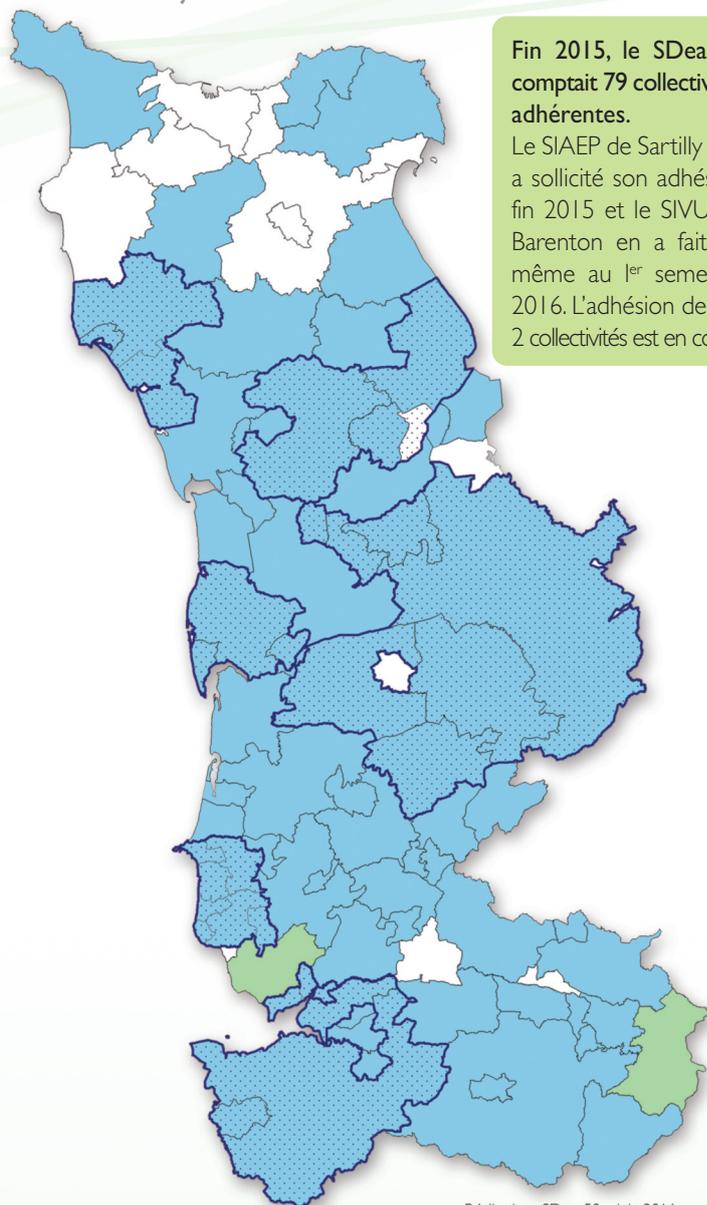
Près de trente collectivités ayant décidé de transférer leurs compétences « eau potable » au SDeau50 au 31 décembre 2016, notre syndicat doit s'organiser pour les exercer.

Cette nouvelle compétence, exercée par le SDeau50 uniquement sur les territoires qui le souhaitent, complète les compétences générales axées sur la gestion durable de la ressource en eau et la sécurisation des productions d'eau potable. Ces dernières, fédératrices de 81 collectivités et structures intercommunales, demeurent notre priorité. La réalisation des premiers projets de sécurisation d'intérêt départemental prévue en 2016 en est un exemple.

Jacky BOUVET
Président du SDeau50

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SDeau50

Situation en juin 2016



Réalisation : SDeau50 – juin 2016

Collectivités adhérentes au SDeau50	
	Assurant la distribution ou la production et la distribution
	Assurant uniquement la production
	Collectivités en cours d'adhésion
	Collectivités non adhérentes

LES COMPÉTENCES

► Compétences initiales

- **Gestion durable de la ressource en eau** : animation des démarches « Aire d'Alimentation de Captages », recherche en eau, suivi quantitatif et qualitatif de la ressource
- **Sécurisation de la production d'eau potable** : portage du schéma départemental d'alimentation en eau potable et appui à la mise en oeuvre
- **Assistance technique** : études spécifiques, assistance GSP/DSP, appui pour l'engagement de prestations, pour l'élaboration de programmes de travaux...
- **Veille technique et juridique**
- **Une compétence à la carte** : Assistance et maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros

► Compétence générale nouvelle actée par l'arrêté préfectoral du 6 août 2015

La compétence portant sur la maîtrise d'ouvrage et la gestion du transport d'eau en gros, initialement à la carte, devient une compétence générale. Depuis août 2015, le SDeau50 est donc maître d'ouvrage pour la mise en oeuvre des projets de sécurisation de la production d'eau potable d'intérêt départemental. Il peut également apporter une contribution financière pour la mise en oeuvre des projets de sécurisation locale, inscrits au schéma départemental d'alimentation en eau potable.

QUELQUES CHIFFRES

Au cours de l'année 2015 :

- **4 nouvelles collectivités** ont adhéré à la compétence générale du SDeau50 :
 - Commune de Pontorson
 - SIAEP de Saint Barthélémy-Le Neufbourg
 - SIAEP de Sourdeval
 - SIAEP du Teilleul
- **2 collectivités** (Communauté de Communes de Douve et Divette et Institution Interdépartementale du Bassin de la Siègne) ont demandé leur retrait du SDeau50.

CRÉATION D'UNE COMPÉTENCE À LA CARTE PORTANT SUR LA TOTALITÉ DU CIRCUIT DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

La Loi NOTRe du 7 août 2015

- La compétence « eau potable » devient optionnelle pour les communautés de communes à compter de l'entrée en vigueur de la loi et obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération.
- Seuls les syndicats situés sur au moins 3 EPCI à fiscalité propre peuvent envisager être maintenus, les autres étant automatiquement dissous lors de la prise de compétence par l'EPCI à fiscalité propre.

La Loi NOTRe portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dans sa version projet a conduit les élus du SDeau50 à réfléchir dès le 1^{er} semestre 2015 à ses impacts sur les services d'eau potable et à l'évolution de la gouvernance de l'eau potable, afin de **répondre à l'objectif de rationalisation du nombre de services d'eau potable** prévu par la loi, tout en **préservant la gestion de proximité sans démanteler une organisation technique qui fonctionne**.

Considérant l'eau potable comme un **métier spécifique**, une large majorité d'élus du SDeau50 a souhaité une évolution de ses statuts afin de le doter d'une compétence portant sur la totalité du circuit de production et de distribution de l'eau potable.

Un projet construit dans la concertation :

► **Mai 2015** : commissions de zones – présentation du projet de la Loi NOTRe et ses impacts sur les services d'eau potable – volonté des élus d'anticiper l'application de la loi et d'être force de proposition.

► **Juillet 2015** : réunion par demi zone – volonté d'une large majorité de collectivités de défendre une organisation administrative basée sur la logique « eau potable » permettant le maintien du service de proximité.

► **Septembre 2015** :

- Ateliers de travail thématiques avec des groupes d'élus et l'appui du cabinet d'avocats Landot afin de définir un projet d'organisation et de gouvernance pour la gestion de l'eau potable – projet de création d'une compétence à la carte « production / distribution » au sein du SDeau50 et maintien d'une gestion de proximité par la création de Conseils Locaux de l'Eau Potable,
- Commissions de zones – échange sur le travail réalisé lors des ateliers,
- Réunions locales pour les collectivités ayant manifesté le souhait d'une présentation locale du projet : 36 réunions regroupant 54 des 77 adhérents + 3 non adhérents,
- Rencontres de présidents de communautés de communes,
- Rédaction du projet de modification des statuts du SDeau50,
- Présentation du projet à Madame La Préfète et à ses services puis amendement.

► **15 octobre 2015** : validation du projet de modification des statuts du SDeau50 par son comité syndical.

► **Novembre 2015** : le projet d'évolution des statuts du SDeau50 étant fortement inspiré du fonctionnement en place au SDEA d'Alsace Moselle, une délégation d'élus du SDeau50 ont rencontré les élus et services du SDEA pour échanger sur leur organisation.

Le projet d'évolution des statuts du SDeau50 :

- Création d'une **compétence à la carte** portant sur la totalité du circuit de **production et de distribution de l'eau potable**
- Mise en place d'une organisation de la gouvernance pour l'exercice de cette compétence basée sur un échelon local appelé « **Conseil Local de l'Eau Potable** » (CLEP)

Une organisation dédiée exclusivement à l'eau potable qui...

- A fait ses preuves (SDEA d'Alsace Moselle, SDDEA de l'Aube par ex.)
- Pérennise la gestion de proximité
- Préserve l'organisation technique actuelle des services
- Conforte les actions de sécurisation par une meilleure maîtrise des productions
- Renforce la mutualisation des compétences et des moyens
- Permet de développer une technicité indispensable dans un contexte d'exigence croissante

Cette évolution statutaire a été validée par l'arrêté préfectoral du 4 février 2016.

UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION

LES COLLECTIVITÉS

Désignent leurs délégués pour siéger dans

Assurent la production et la distribution d'eau potable = service à l'abonné



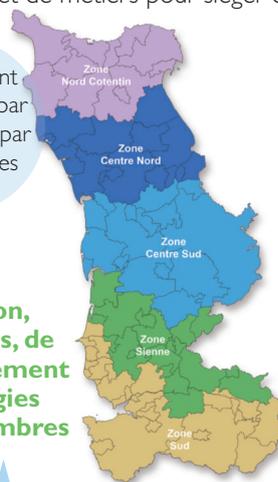
Appui et information

LES 5 COMMISSIONS DE ZONES

Désignent leurs délégués par catégorie de volumes et de métiers pour siéger dans

Un président est désigné par commission par ses membres

Instances locales de réflexion, d'échanges, de développement des synergies entre membres



Études et animation

LE COMITÉ SYNDICAL DU SDeau50

Exercice de ses compétences
Étude des propositions des commissions de zones
Engagement et gestion des missions et des moyens

Application des décisions

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU SDeau50 ET DE SES MEMBRES

Encadrement

Jean-François BALLAND, Directeur
Tél. : 02 33 77 67 51 - jf.balland@smaepbaiebocage.fr

Équipe technique SDeau50

Bruno CARBONNEL, Schéma départemental AEP
Tél. : 02 33 77 67 54 - bcarbonnel@sdeau50.fr

Cyril CLÉMENCEAU, Assistance à maîtrise d'ouvrage
Tél. : 02 33 77 67 53 - cclemenceau@sdeau50.fr

Katy CARVILLE, Protection ressource en eau
Tél. : 02 33 77 67 55 - kcarville@sdeau50.fr

Mickaël HAMEL, Protection ressource en eau
Tél. : 02 33 77 67 56 - mhamel@sdeau50.fr

Équipe administrative

Corinne HERVÉ, Gestion du personnel et financière
Tél. : 02 33 77 67 50 - cherve@sdeau50.fr

Michelle BALLAND, Appui administratif
Tél. : 02 33 57 40 16 - mballand@sdeau50.fr

2 recrutements au cours du 1^{er} semestre 2016

Vu l'augmentation du nombre de démarches de protection de la ressource en eau à engager, Johan RENAUD a été recruté en avril 2016 pour étoffer l'équipe en charge de la gestion durable de la ressource en eau.

Vu l'évolution des compétences du SDeau50 et l'organisation budgétaire à développer, Isabelle GIRARD a été recrutée en juin 2016 au poste de responsable des finances du SDeau50.

AU PLUS PRÈS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LE BUREAU SYNDICAL Membres élus le 12 février 2016

Elit

Autorité territoriale – Suivi de l'exécution des décisions



François HUAULT
1^{er} vice-président
Délégué zone Centre Sud



Jacky BOUVET
PRÉSIDENT
Délégué zone Sud



Jean-Louis SALLEY
2^e vice-président
Délégué zone Nord Cotentin



Jacques HAMELIN
Président
Zone Nord Cotentin



Daniel OSBERT
Président
Zone Centre Nord



Claude TARIN
Président
Zone Centre Sud



Hervé GUILLE
Président
Zone Sienna



Dominique TAILLEBOIS
Président
Zone Sud



Hubert LEFEVRE
Zone Nord Cotentin



Jacques ONFROY
Zone Centre Nord



Daniel HELAINE
Zone Centre Sud



Arlette LAPLACE-DOLONDE
Zone Centre Sud



Patrick LECLERC
Zone Centre Sud



Claude MAISONNEUVE
Zone Centre Sud



Denis SMALL
Zone Centre Sud



Daniel LECUREUIL
Zone Sienna



Françoise MAUDUIT
Zone Sienna



Stéphane VILLAESPESA
Zone Sienna



Peggy COCHAT
Zone Sud



Emile DE BACKER
Zone Sud



Joël PROVOST
Zone Sud

Suite au décès en février 2015 de Michel THOURY – Président Fondateur du SDeau50, le comité syndical réuni le 19 mars 2015 a élu Jacky BOUVET pour assurer sa succession. Le bureau syndical a également fait l'objet d'une élection. La création de communes nouvelles au 1^{er} janvier 2016 a conduit à la perte temporaire des mandats du président du SDeau50. Une nouvelle élection du président et des membres du bureau a eu lieu le 12 février 2016.

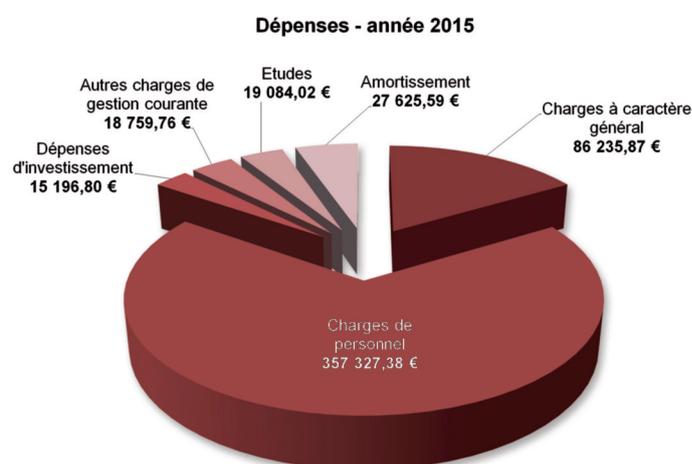
BILAN FINANCIER 2015

BUDGET GÉNÉRAL

Les charges financières du SDeau50 sont essentiellement liées aux charges salariales et de fonctionnement courant. Elles intègrent également les études liées au Schéma Départemental d'AEP et aux réflexions induites par la Loi NOTRe.

Les **recettes**, d'un montant global de **645 796,05 €**, dont **609 386,01 €** en fonctionnement et **36 410,04 €** en investissement, ont pour principales origines :

- ▶ Les participations des collectivités adhérentes, d'un montant de **352 066,81 €**, calculées ainsi pour 2015 :
 - Part fixe : 500 € HT/an/collectivité produisant plus de 125 000 m³
400 € HT/an/collectivité produisant moins de 125 000 m³ ou ne produisant pas
 - Part variable : 0,012 € HT/m³ produit en 2014
- ▶ L'aide au fonctionnement d'un montant de **117 730 €** apportée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les postes des ingénieurs en charge de la protection de la ressource en eau et du Schéma Départemental d'AEP.
- ▶ Les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de la Manche pour les études relatives au Schéma Départemental d'AEP pour un montant de **60 433,30 €**.
- ▶ Le remboursement du budget annexe « prestations » d'un montant de **30 000 €** pour les frais de personnel.



BILAN

Dépenses : 524 229,42 €
Recettes : 645 796,05 €

BUDGET ANNEXE « TRANSPORT D'EAU EN GROS »

Le budget annexe « transport d'eau en gros » a été créé en 2015 afin de mettre en oeuvre les projets structurants de sécurisation d'intérêt départemental inscrits dans le Schéma Départemental d'AEP.

Jusque début août 2015, cette mise en oeuvre par le SDeau50 était une compétence optionnelle à laquelle seulement 5 collectivités adhéraient. Les **recettes** 2015 ont donc pour origine la participation financière versée par ces collectivités, soit un montant de **146 028,99 €** calculé sur la base de 0,015 € HT/m³ produit.

Les **dépenses** 2015, liées au lancement des projets de sécurisation relatifs à l'axe Sud Manche (liaison Avranches – SMAEP Baie et Bocage) et à l'axe Centre Sud Manche (Lessay – SYMPEC – Saint-Lô Agglo), s'élèvent à **99 321,25 €** dont 55 250 € restant à réaliser.

BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS »

Les **dépenses** de fonctionnement (remboursement des frais de personnel au budget général, véhicule et frais de carburant, maintenance du logiciel de GSP) sont de **37 056,26 €**. Les **recettes** proviennent exclusivement des prestations de service réalisées par le SDeau50 à la demande des collectivités et s'élèvent à **47 305 €**.

À savoir

La contribution 2016 des collectivités au **budget général** a été fixée ainsi :

- Part fixe : 500 € HT/an/collectivité
- Part variable : 0,012 € HT/m³ produit en 2015

La contribution 2016 des collectivités au **budget annexe « transport d'eau en gros »** a été fixée à 0,015 € HT/m³ produit en 2015.

La compétence « transport d'eau en gros » étant intégrée au bloc de compétence générale du SDeau50 depuis août 2015, l'ensemble des collectivités membres du SDeau50 contribuent en 2016 au budget annexe correspondant.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ SYNDICAL

AFFAIRES GÉNÉRALES

- ▀ Suite au décès de Michel THOURY : élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau syndical du SDeau50 – désignation des représentants du SDeau50 au sein de la CCSPL et du pôle des Syndicats Départementaux d'eau potable du Grand Ouest (19.03.2015)
- ▀ Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sélune (11.06.2015)
- ▀ Avis du SDeau50 sur le projet de SDAGE 2016-2021 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands (11.06.2015)
- ▀ Désignation d'un représentant au COPIL NATURA 2000 des Marais du Cotentin et du Bessin (09.07.2015)
- ▀ Avis du SDeau50 sur le volet eau potable du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (25.11.2015)

STATUTS

- ▀ Adhésion du SIAEP du Teilleul (07.04.2015)
- ▀ Modification de la représentativité des collectivités adhérentes dans le comité syndical du SDeau50 afin d'avoir une meilleure représentation des collectivités dites moyennes (11.06.2015)
- ▀ Acceptation de la demande de retrait de la Communauté de Communes de Douve et Divette (09.07.2015)
- ▀ Déménagement des bureaux du SDeau50 et modification de l'adresse du siège social (09.07.2015)
- ▀ Adhésion du SIAEP de Saint-Barthélémy Le Neufbourg (15.10.2015)
- ▀ Acceptation de la demande de retrait de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sienne (15.10.2015)
- ▀ Création de la compétence à la carte « production/distribution » (15.10.2015)
- ▀ Adhésion de la commune de Pontorson et du SIAEP de Sourdeval (25.11.2015)

BUDGET

- ▀ Adoption des comptes 2014 du budget général et du budget annexe « prestations » (07.04.2015)
- ▀ Adoption du budget général et des budgets annexes (prestations - transport d'eau en gros) 2015 (07.04.2015)
- ▀ Accompagnement financier du SDeau50 pour la mise en oeuvre des projets de sécurisation locale : validation des principes d'engagement de la participation financière du SDeau50 et de l'imputation de ces charges financières sur le budget général (25.11.2015)
- ▀ Accord de principe pour l'accompagnement financier du projet de sécurisation locale présenté par le SIAEP de Saint Pierre Eglise (25.11.2015)
- ▀ Validation des orientations budgétaires pour l'année 2016 et fixation de la participation financière 2016 pour les collectivités membres du SDeau50 (25.11.2015)
- ▀ Demande d'aide financière auprès de l'AESN pour les postes chargés de l'animation des démarches « Aires d'Alimentation de Captages » et le poste chargé du Schéma Départemental d'AEP (25.11.2015)

ÉTUDES ET TRAVAUX

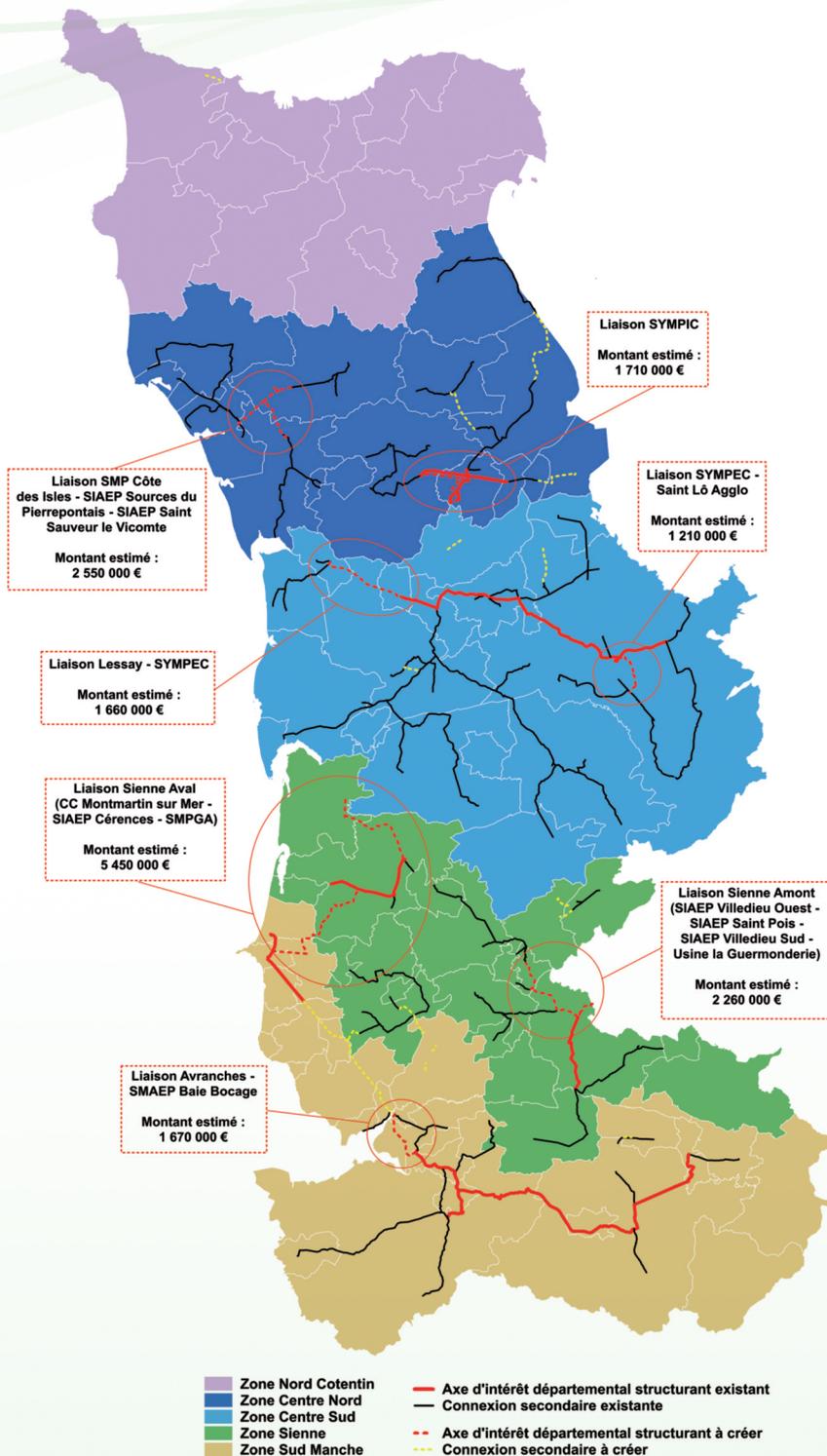
- ▀ Validation du programme d'études pour l'année 2015 (07.04.2015)
- ▀ Compétence « transport d'eau en gros » : validation des modalités de mise en oeuvre de 3 opérations suivantes : liaison Avranches-Granville / liaison Avranches-SMAEP Baie et Bocage / Liaison SYMPEC-Lessay (11.06.2015)
- ▀ Mise en place de l'étude relative à la réorganisation territoriale induite par la Loi NOTRe avec notamment une organisation des services autour d'une logique « production d'eau potable » (11.06.2015)
- ▀ Approbation d'une convention de groupement de commande avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sienne pour la réalisation d'une étude liée à l'utilisation du barrage du Gast (15.10.2015)
- ▀ Approbation du Schéma Départemental d'AEP et de la programmation des projets de sécurisation d'intérêt départemental (25.11.2015)
- ▀ Approbation de la convention de réalisation des interconnexions et du règlement d'échanges d'eau (25.11.2015)

SERVICE

- ▀ Modification du temps de travail du poste d'adjoint administratif de 2^e classe (11.06.2015)
- ▀ Renouvellement du CDD pour 3 ans de l'ingénieur chargé du Schéma Départemental d'AEP (25.11.15)

DU SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AEP À LA MISE

LE SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE VALIDÉ PAR LE COMITÉ SYNDICAL DU SDeau50 DU 25 NOVEMBRE 2015



Connexions secondaires

- Liaison CC La Hague / Cherbourg (160 000 €)
- Nouveau forage du SIAEP de Saint-Pierre-Église (63 990 €)
- Liaison SIAEP Montebourg / SIAEP Sainte-Marie-du-Mont (1 950 000 €)
- Liaison SIAEP Sainte-Mère-Église / SIAEP Sainte-Marie-du-Mont (950 000 €)
- Liaison SIAEP des Veys / Saint-Hilaire-Petitville (760 000 €)
- Liaison SIAEP Saint-Sauveur-Lendelin / SYMPEC (490 000 €)
- Liaison SIAEP Sainteny / SYMPEC (370 000 €)
- Liaison Graignes / Saint-Lô Agglo secteur Saint-Jean-de-Daye (470 000 €)
- Sécurisation SIAEP Montbray (400 000 €)
- Liaison SIAEP et commune de La-Haye-Pesnel par liaison entre SMPGA et SIAEP La-Haye-Pesnel + liaison SIAEP et commune de La-Haye-Pesnel (650 000 €)
- Liaison SMPGA entre Avranches et Granville (3 600 000 €)
- Liaison SIAEP Avranches Nord / SIAEP La-Haye-Pesnel (370 000 €)
- Sécurisation interne SIAEP Avranches Nord (200 000 €)
- Sécurisation SIAEP Juvigny-le-Tertre (120 000 €)
- Sécurisation SIAEP Saint-Planchers (60 000 €)

Montant global des projets

- Axes de sécurisation structurants d'intérêt départemental : **16 670 000 €**
- Projets de sécurisation locale (connexions secondaires) : **10 453 990 €**

EN ŒUVRE DES PROJETS DE SÉCURISATION

ENGAGEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE SÉCURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

L'évolution des statuts du SDeau50 en août 2015 lui permet désormais d'assurer la maîtrise d'ouvrage des projets structurants de sécurisation d'intérêt départemental inscrits dans le schéma départemental d'alimentation en eau potable.

C'est pourquoi, dès 2015 les études concernant les projets de sécurisation de la production d'eau potable ci-dessous, ont été engagés par le SDeau50.

Évolution des statuts du SDeau50 validée par l'arrêté préfectoral du 6 août 2015

- Intégration de la **maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros** dans les compétences générales
- Possibilité d'une **participation financière du SDeau50 sur des projets secondaires de sécurisation locale** définis dans le Schéma Départemental d'AEP

► Axe Sud Manche : liaison Avranches – Baie Bocage

- Réunion de lancement réalisée le 9 avril 2015
- Projet présenté le 20 octobre 2015 : Pose d'une canalisation d'interconnexion de diamètre 250 mm entre l'usine d'Avranches et le réservoir R10 du SMAEP de Baie et Bocage pour un linéaire de 10 250 m
- Planning prévisionnel des travaux : de septembre à décembre 2016
- Ce projet permettra d'établir une sécurisation globale autour des 5 usines interconnectées depuis Granville jusqu'à Mortain et à terme jusqu'au nord de Granville via les usines du SIAEP de Cérences et de la communauté de communes de Montmartin-sur-Mer, situées dans la zone Sienne.

► Axe Centre Sud Manche : liaison Lessay – SYMPEC – Saint-Lô Agglo

- Réunion de lancement réalisée le 28 août 2015
- Étude en cours au stade de l'avant-projet
- Dans un souci d'optimisation des coûts d'étude, 2 projets complémentaires ont été intégrés à l'étude : interconnexion entre le SYMPEC et le SIAEP de Saint-Sauveur-Lendelin / recherche d'un fonctionnement à double sens de l'interconnexion existante entre le SIAEP de Créances-Pirou et la commune de Lessay
- Planning prévisionnel des travaux : de décembre 2016 au printemps 2017



ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Dans la continuité du Schéma Départemental d'AEP, des études complémentaires ont été engagées par le SDeau50 en 2015 sur la zone Sienne :

- Étude de mise à niveau des usines et de sécurisation des productions d'eau potable sur le SIAEP de Cérences et la communauté de communes de Montmartin-sur-Mer
- Prospection pour la recherche de nouvelles ressources en eau souterraine sur le secteur Sienne Aval
- Étude du rôle du barrage du Gast dans le soutien d'étiage et dans la sécurisation des productions d'eau potable – définition de la part de l'eau potable dans les différents usages du barrage.

Connexions secondaires

En 2015, le SIAEP de Saint-Pierre-Église a sollicité le SDeau50 pour une participation financière à la création d'un nouveau forage visant à sécuriser la production d'eau du SIAEP.

Ce projet, inscrit au schéma départemental, est assimilable à une connexion secondaire, en l'absence de possibilité de sécurisation par une collectivité voisine.

Le projet sera donc réalisé sous maîtrise d'ouvrage du SIAEP avec une participation financière du SDeau50.

LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE LA

7 DÉMARCHES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES (AAC) ENGAGÉES AVEC UNE ANIMATION SDeau50 ET DE NOUVELLES DÉMARCHES A VENIR

► Cadre législatif des démarches AAC

- Directive européenne Cadre sur l'Eau (2000) - Art. 7
- Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (2006) - Art. 21
- Loi Grenelle I (2009) - Art. 27
- Conférence Environnementale (2013)

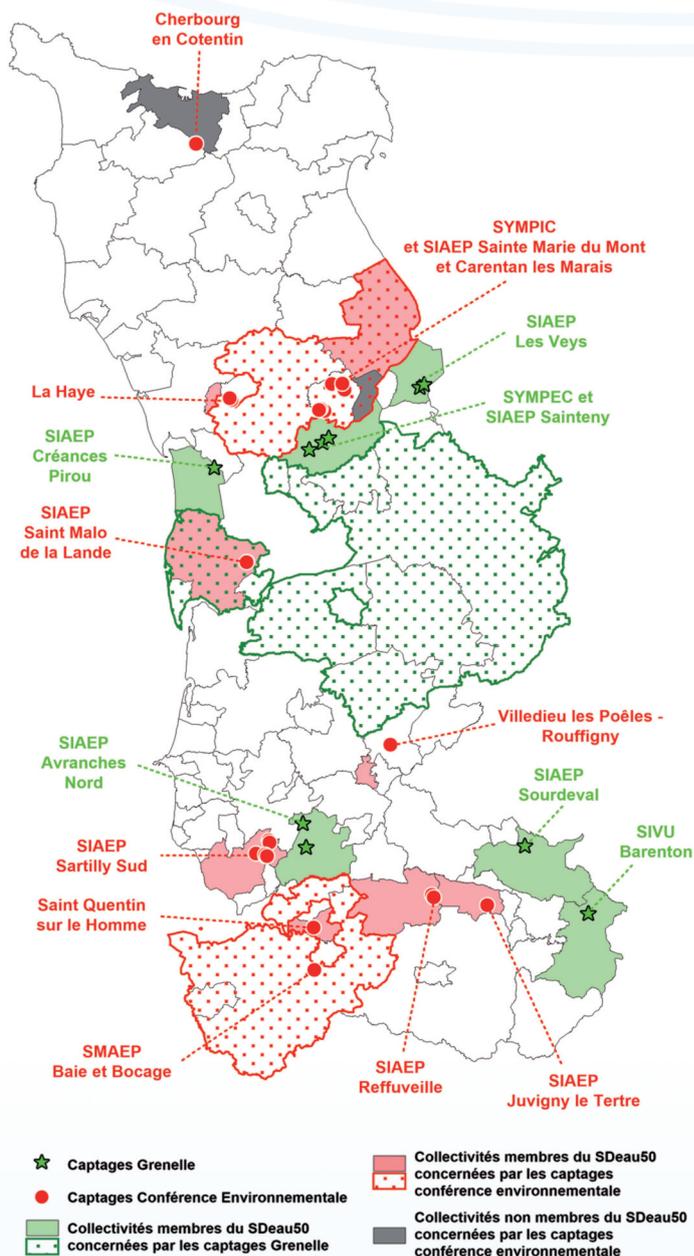
► **Le Grenelle I de l'environnement de 2009** a fixé un objectif de mise en œuvre de plans d'actions pour assurer, à l'échelle nationale, la protection des 500 captages les plus menacés par les pollutions notamment les nitrates et les produits phytosanitaires.

Cet objectif s'est traduit dans la Manche par le classement de **10 captages prioritaires**, répartis dans **7 AAC**.

► **La Conférence Environnementale de septembre 2013** a fixé un objectif de renforcement de la lutte contre les pollutions liées aux nitrates et aux produits phytosanitaires. Elle prévoit le doublement du nombre de captages prioritaires avec un passage de 500 à 1000 à l'échelle nationale.

Cet objectif a conduit les services de l'Etat à classer dans la Manche **30 nouveaux captages d'eau souterraine** et **1 prise d'eau superficielle prioritaires**, répartis dans **14 AAC**.

Le SDAGE Seine Normandie, validé par arrêté publié au journal officiel le 20 décembre 2015, entérine le classement des nouveaux captages prioritaires issus de la Conférence Environnementale.



Conséquences
du classement prioritaire
d'un point d'eau exploité
pour la production
d'eau potable

- Appui technique et administratif à la collectivité pour l'engagement et la mise en œuvre de la démarche
- Animation de la démarche

SDeau50

La collectivité exploitant le point d'eau doit...

...Engager une démarche AAC afin d'élaborer et mettre en œuvre un programme d'actions visant à concilier les activités et l'objectif de préservation ou de reconquête de la qualité de la ressource.

Animation du SDeau50
soutenue financièrement par :



RESSOURCE EN EAU : UN ENJEU MAJEUR

► Point d'avancement au 31 décembre 2015 des 7 démarches engagées

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5
Délimitation de l'AAC et définition de la vulnérabilité intrinsèque	Diagnostic territorial des pressions agricoles et non agricoles	Élaboration d'un programme d'actions agricoles et non agricoles	Mise en œuvre du programme d'actions	Evaluation à l'échéance du programme d'actions
	<ul style="list-style-type: none"> ► AAC de l'Isthme du Cotentin SIAEP du Bauplois 	<ul style="list-style-type: none"> ► AAC Bretonnière et Fontaines SIAEP des Veys ► AAC de Fontenay La Haye ► AAC du Logis St-Quentin-sur-le-Homme 	<ul style="list-style-type: none"> ► AAC Beaumarais SYMPEC et SIAEP de Sainteny ► AAC Hottot SIAEP de Créances-Pirou ► AAC Bas Manoir et Rosairie SIAEP Saint-Malo de la Lande 	

► Evénements marquants de l'année 2015

- Finalisation du programme d'actions de l'AAC Hottot et validation en avril par le comité syndical du SIAEP
- Finalisation du programme d'actions de l'AAC Bas Manoir et Rosairie et validation en juillet
- Élaboration du programme d'actions de l'AAC Bretonnière et Fontaines par le comité agricole et validation par les exploitants agricoles et le comité de pilotage de la démarche
- Engagement et réalisation du diagnostic territorial de l'AAC de l'Isthme du Cotentin

GROUPES DE TRAVAIL « FNCCR/ASTEE »

En tant que membre de la FNCCR, le SDeau50 est membre du groupe de travail mis en place par la FNCCR et l'ASTEE sur la protection de la ressource en eau, en particulier vis-à-vis des pollutions diffuses. Dans le cadre de ce groupe, la FNCCR et l'ASTEE ont organisé des journées délocalisées afin d'échanger avec les acteurs locaux sur les outils à leur disposition pour protéger la ressource en eau.

Une journée délocalisée a été organisée le 8 avril 2015 dans le Sud Manche au siège du SMAEP Baie et Bocage. Le SDeau50 a contribué à l'organisation de cette journée et a effectué une intervention afin de partager son expérience sur les démarches AAC.



PROCÉDURES DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP)

Sur le secteur SYMPEC / SIAEP de Sainteny et celui de l'Isthme du Cotentin, l'ingénieur assurant l'animation de la démarche AAC a poursuivi le suivi de la mise en œuvre des arrêtés de DUP.

Une assistance technique et/ou du conseil ont également été apportés à 8 collectivités dans le cadre de l'élaboration de leurs procédures de DUP ou de la mise en œuvre des prescriptions.

CONNAISSANCE DE L'HYDROGÉOLOGIE DÉPARTEMENTALE

Dans le cadre de sa compétence « gestion durable de la ressource » et afin d'améliorer la connaissance concernant l'hydrogéologie départementale, le SDeau50 a accueilli un stagiaire durant 4 mois. Le stage a consisté, en partenariat avec la DDTM50, à effectuer un inventaire des études existantes sur la partie sud du département de la Manche et à en réaliser la synthèse. Celle-ci a permis d'identifier deux secteurs favorables à la prospection hydrogéologique sur le secteur Sienna aval. Ce même travail est prévu sur le secteur nord du département en 2016.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUX DIVERSITÉ DES MISSIONS ET DES

En complément de l'exercice de ses compétences générales, le SDeau50 peut apporter un appui concourant aux activités de ses collectivités adhérentes. Il peut ainsi mettre à disposition ses services auprès de ses membres en vue de leur apporter un appui sous forme de conseil et d'assistance pour l'exercice de leurs compétences en matière d'alimentation en eau potable, conformément à l'article L.5211-4-I II du CGCT.

Les missions d'appui menées par le SDeau50 en 2015 sont les suivantes :

ASSISTANCE TECHNIQUE

- ▶ **Descriptif détaillé des réseaux**
 - SIAEP d'Avranches Nord
 - SIAEP de La Coudraye
- ▶ **Diagnostic du réseau**
 - Commune de La Chaise Baudouin
 - Commune de La Haye-Pesnel
 - SIAEP de Montebourg
 - SIAEP de Saint-Martin-d'Aubigny
 - SIAEP de Sainteny
 - SIAEP de Villedieu Sud
 - SM de la Bergerie
- ▶ **Périmètres de protection**
 - Commune de Lessay
 - SIAEP de Juvigny-le-Tertre
 - SIAEP de Villedieu Ouest
 - SM de la Bergerie
 - SMP du Granvillais et de l'Avranchin

ASSISTANCE À LA MISE EN PLACE D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

- ▶ **Renouvellement du contrat de DSP**
 - SIAEP de Créances-Pirou
 - SIAEP de Saint-Malo de la Lande
 - SMAEP de Tribehou
- ▶ **Renouvellement du contrat de gérance**
 - SIAEP de La Haye-Pesnel
 - SM de la Bergerie
- ▶ **Renouvellement du marché de prestations de service**
 - SIAEP d'Auvers Méautis
 - SIAEP de Montebourg
 - SIAEP de Sainteny

ASSISTANCE A LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX

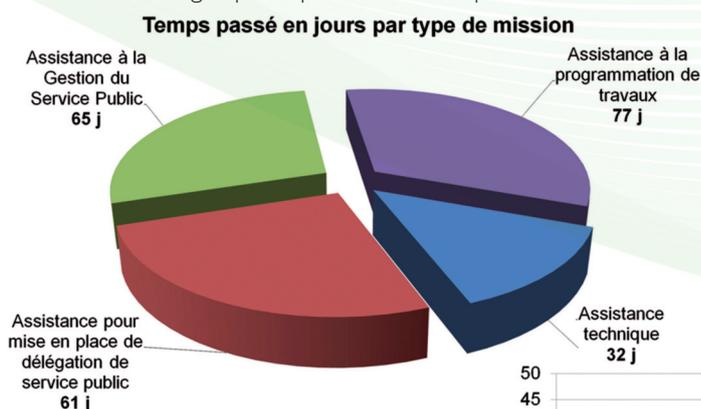
- ▶ **Distribution**
 - Commune de Saint-Quentin-sur-le-Homme
 - SIAEP d'Avranches Est
 - SIAEP de Juvigny-le-Tertre
 - SIAEP de Reffuveille
 - SIAEP de Saint-Hilaire-du-Harcouët
 - SIAEP de Saint-Planchers
 - SIAEP de Saint-Sauveur-le-Vicomte
 - SIAEP du Teilleul
 - SIAEP de Villedieu Sud
 - SIAEP du Val de Saire
 - SMAEP de Montpinchon
- ▶ **Captages, traitements, stockages**
 - Commune de La Haye
 - SIAEP de La Haye-Pesnel
 - SIAEP de Villedieu Ouest
 - SIAEP du Baupinois

COLLECTIVITÉS : DOMAINES D'INTERVENTION

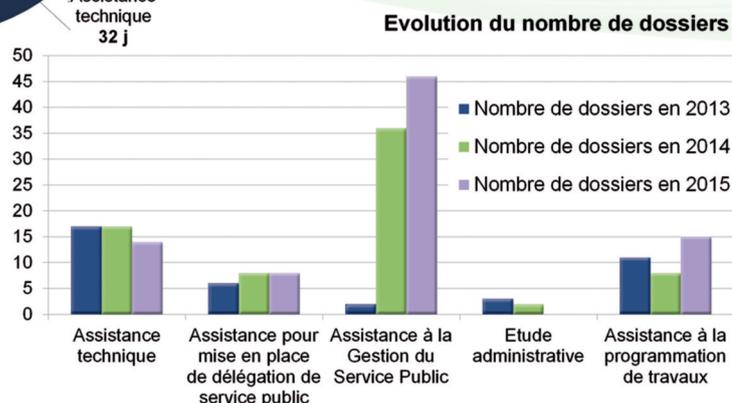
ASSISTANCE A LA GESTION DU SERVICE PUBLIC

46 collectivités ont bénéficié de l'appui des services du SDeau50 pour la rédaction du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS).

Pour certaines collectivités, cet appui a été complété par une ou plusieurs des missions suivantes : aide à la négociation et au contrôle de l'exécution du contrat, aide à la négociation avec le délégataire, aide au renouvellement du contrat, visite des ouvrages, participation à une ou plusieurs réunions et assistance au suivi de la ressource.



En 2015, 53 collectivités ont sollicité et bénéficié de l'appui technique des services du SDeau50.



RÉUNION THÉMATIQUE : LES INDICATEURS DES SERVICES D'EAU POTABLE : OBLIGATIONS ET OUTILS

Organisée le 7 avril 2015, cette réunion thématique avait pour objet de rappeler les aspects réglementaires concernant les indicateurs des services d'eau potable et de présenter des démarches engagées, afin d'aider les collectivités actrices de l'eau potable à organiser et à piloter leur service.

Plus de 90 élus et représentants des services techniques ont assisté à cette réunion.

Après un rappel du contexte réglementaire et des principaux indicateurs par Cyril CLEMENCEAU du SDeau50, cette réunion a été ponctuée par plusieurs interventions :

- Eric BREJOUX de l'ONEMA : observatoire des services publics de l'eau et de l'assainissement
- Jacky HEBERT de UFC-Que Choisir : suivi des performances des services et attentes des usagers
- Thierry TRIBOUILLARD de STGS : le rapport d'activités du délégataire comme base essentielle pour un bon suivi du contrat et du service
- Lucile DUCAM de la FNCCR : le travail d'analyse comparative mené depuis 2009 par la FNCCR, ses applications dans la gestion et le pilotage des services
- Joël PROVOST et Hélène LECOZ du SMAEP Baie et Bocage : démarche qualité et résultats de l'analyse comparative menée par le SMAEP



PERSPECTIVES 2016

Les perspectives d'actions pour l'année 2016 peuvent être synthétisées ainsi :

► Renforcer et développer les actions en faveur de la protection de la ressource en eau

L'animation des démarches de préservation et de reconquête de la qualité de la ressource en eau engagée sur 7 Aires d'Alimentation de Captages (AAC) va bien entendu être poursuivie. Le SDAGE Seine Normandie 2016-2021 a été validé par arrêté publié au journal officiel le 20 décembre 2015. Il entérine le classement de nouveaux captages dits « prioritaires » au titre de la Conférence Environnementale de 2013. Dans le cadre de la compétence « gestion durable de la ressource », les services du SDeau50 vont travailler, en collaboration avec les services de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la DDTM50 et du BRGM à la délimitation des Aires d'Alimentation des nouveaux Captages d'eau souterraine prioritaires. Ils vont également accompagner les 4 collectivités concernées pour l'engagement d'une démarche AAC.

► Promouvoir et engager la mise en oeuvre des actions inscrites au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable

Le Schéma Départemental d'AEP a été validé par délibération du comité syndical du SDeau50 en date du 25 novembre 2015. L'évolution statutaire validée par l'arrêté préfectoral du 6 août 2015 a permis d'intégrer la maîtrise d'ouvrage du transport d'eau en gros dans les compétences générales du SDeau50.

L'année 2016 sera consacrée à la poursuite de la mise en oeuvre des projets de sécurisation de la production d'eau potable d'intérêt départemental dont les études ont été engagées en 2015 :

- Axe Sud Manche (liaison Avranches – SMAEP Baie et Bocage) : les travaux sont prévus en 2016 et la mise en service début 2017.

- Axe Centre Sud Manche (liaison Lessay – SYMPEC – Saint-Lô Agglo) : les études devraient s'achever en novembre 2016, permettant la réalisation des travaux courant 2017.

Les études préalables à la réalisation des travaux vont être engagées pour les deux projets suivants :

- Axe Centre Nord-Ouest (liaison SMP Côte des Isles – SIAEP Sources du Pierrepontais – SIAEP Saint Sauveur le Vicomte)

- Axes Centre Nord-Est (sécurisation du SYMPIC)

Le SDeau50 va également analyser le dossier de deux projets de sécurisation locale pour lesquels sa participation financière est sollicitée :

- Création d'un nouveau forage par le SIAEP de Saint-Pierre-Eglise
- Création d'une interconnexion entre Granville et Avranches par le SMPGA.

► Poursuivre la mise en place d'un observatoire de l'eau potable, renforcer la communication auprès des membres du SDeau50

► Permettre aux collectivités membres du SDeau50 de réussir la transition imposée par la Loi NOTRe en ayant comme unique ligne directrice la qualité du service à l'usager – Structurer le SDeau50 pour qu'il soit opérationnel au 31 décembre 2016 pour exercer la nouvelle compétence à la carte « production/distribution »

► Tisser des liens avec les futurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre afin de poursuivre la mise en place d'une politique de sécurisation de la production d'eau potable à l'échelle départementale et de définir une politique de l'eau consensuelle et efficace.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL de l'eau de la Manche

Rond-point de la Liberté - 110 Rue de la Liberté - 50000 SAINT-LÔ
Tél. 02 33 57 40 16 - Fax 02 33 56 39 72 - sdeau50@orange.fr

www.sdeau50.fr